



Les collectifs stop au gaz et huile de schiste appellent à soutenir les maires convoqués à la préfecture d'Ardèche

27 septembre 2012 à 15h00, les Collectifs de l'Ardèche et du Gard appellent à soutenir, devant la préfecture d'Ardèche à Privas, les maires de 4 communes convoqués par le Préfet pour une « information » concernant le dossier de déclaration d'ouverture de travaux sur le Permis « Bassin d'Alès » en présence d'un représentant de la compagnie Mouvoil.

LES MAIRES ARDÉCHOIS, COMME LEURS HOMOLOGUES GARDOIS, SONT DÉTERMINÉS

Il n'est visiblement pas prévu, au cours de cette réunion, de demander leur avis aux maires. Ceux-ci sont même contraints de « bien vouloir informer le public par voie d'affichage ». Les Maires de Bessas, Vagnas, Beaulieu et Saint-Sauveur de Cruzière porteront au Préfet un double message :

- Ils réaffirmeront leur opposition aux explorations et exploitations d'hydrocarbure sur leur commune
- Ils confirmeront au Préfet la détermination des citoyens à empêcher les travaux sur leur territoire

Comme les Maires Gardois lors de leur rencontre avec le Préfet du Gard le 18 septembre 2012, ils remettrons au Préfet une motion reprenant ces messages.

FORTE MOBILISATION CITOYENNE PRÉVUE DEVANT LA PRÉFECTURE

Les Collectifs Stop au gaz et huile de schiste appellent les citoyens à se rassembler à 14h30 à Privas sur la place du Jeu de Mail pour un départ vers la Préfecture à 14h45. Afin de soutenir leurs élus et de rappeler que des forages signeraient l'arrêt de mort de leur commune, ils accompagneront, en noir, les Maires en portant un cercueil symbolisant chacune des communes.

Après le succès du rassemblement de samedi 22 septembre à Saint-Christol lès Alès (près de 5000 personnes), une forte mobilisation est à prévoir jeudi.

LES PERMIS BASSIN D'ALÈS N'EST PAS CONVENTIONNEL

Le permis « Bassin d'Alès » est annoncé « Conventionnel » par le titulaire alors qu'il prévoit des forages de 1400 à 2400 m de profondeur associés à l'acidification des sols. A cette profondeur, le forage abouti dans la roche mère et nécessite une stimulation par fracturation hydraulique ou autre. La société Mouvoil SA annonce d'ailleurs une « fracturation conventionnelle ». Est-ce bien cohérent ?

Les Maires ont également reçu le Dossier de déclaration d'ouverture de travaux d'exploration dans le cadre du Permis Exclusif de Recherche dit « Permis Bassin d'Alès ». Ce dossier contient les trajets prévus des camions pour la campagne de recherche sismique qui sera réalisée par la société « GEO2X SA » pour le compte de la société détentrice du permis, « Mouvoil SA » ainsi que le calendrier prévisionnel des travaux :

- Une première phase de repérage a semble t-il été réalisée en août dernier.
- Une deuxième phase est en cours afin de prendre contact avec les propriétaires et exploitants des parcelles traversées par ces travaux. Les Collectifs invitent les propriétaires approchés à refuser le passage des camions sur leur terrain et à les contacter.

Les élus sont également invités à refuser les autorisations de passage et informer les Collectifs des démarches administratives en cours.

Les travaux sismiques constituent une troisième phase qui consistent à faire passer des camions vibrateurs (cf photo jointe) à travers les terrains prospectés. 3 à 4 camions vibrateurs circulent en ligne et génèrent une onde sismique. Celle-ci est renvoyée par les différentes couches géologiques. Cet écho est collecté par des capteurs le long du trajet et transmis à un camion laboratoire.

QUELLE QUE SOIT LA TECHNIQUE : STOP AU GAZ DE SCHISTE

Contact :

Jean Louis Chopy – 04 75 36 72 83 / coordination@stopaugazdeschiste07.org

LE COLLECTIF 07 STOP AU GAZ DE SCHISTE

Le Collectif ardéchois "Stop au gaz de schiste" se compose d'associations, de nombreux collectifs citoyens locaux, d'organisations syndicales, de collectivités locales et d'organisations politiques (110 organisations de tous horizons, 2 500 inscrits à la lettre d'informations, 18 000 personnes mobilisées à Villeneuve de Berg, appuyé par le Collectif des élus, le Parc Naturel des monts d'Ardèche,...). Créé en janvier 2011, il veut affirmer son refus de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste, qu'elles soient expérimentales ou industrielles. Il dénonce :

- Les conséquences environnementales désastreuses (pollution des réserves d'eau potable, du sol et des sous-sols) et la destruction des paysages
- Les ravages socio-économiques (agriculture, tourisme,...),
- Les atteintes irréversibles à la santé (produits mutagènes, reprotoxiques ou cancérigènes).
- L'aberration énergétique et la fuite en avant que ce choix représente à l'heure de la lutte contre le changement climatique,

Le temps est venu de mener une réflexion nationale sur l'avenir énergétique de notre pays, nous ne pouvons aller toujours plus loin dans la quête des énergies fossiles, au mépris de l'avenir des populations, ici ou ailleurs.

COLLECTIF 07 STOP AU GAZ DE SCHISTE

Mouvement citoyen ardéchois